

26 sep 2003 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 26 septembre 2003

## Protection anti-incendie pour la Marine

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a autorisé la conclusion d'un marché pluriannuel (2003 - 2005), pour l'achat de pièces de rechange, la formation et l'entretien du matériel de protection anti-incendie et du matériel de protection respiratoire.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a autorisé la conclusion d'un marché pluriannuel (2003 - 2005), pour l'achat de pièces de rechange, la formation et l'entretien du matériel de protection anti-incendie et du matériel de protection respiratoire.

Le marché est passé avec la firme Dräger SafetyBelgium. Il est nécessaire pour maintenir opérationnel le matériel des équipes anti-incendie et des plongeurs de combat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe